

NOS RELATIONS AVEC LA FRANCE

Un journal français, *Lyon Républicain*, publie l'article qui suit dû à une plume autorisée à parler des conditions dans lesquelles peut se faire notre commerce avec la France. Nos lecteurs aimeront à apprendre que l'on s'occupe de faciliter autant que possible ce commerce :

Montréal, 10 novembre.

Depuis environ dix-huit mois c'est-à-dire depuis l'établissement de la ligne transatlantique du Havre ici, qui fait le service régulièrement tous les 20 jours, et surtout depuis l'arrivée au Canada de M. le consul général Dubail, l'influence française double journellement. Nous avons depuis une année cinq ou six jeunes gens voyageant dans notre pays, se procurant des ordres.

Malheureusement, ils ont double peine : 1^o. Prendre des ordres avec des mesures différentes et régler avec des monnaies différentes, etc., etc. 2^o. De les faire exécuter par des fabricants de France qui ne veulent pas changer leurs idées anciennes, ne veulent pas donner du crédit et surtout ne semblent pas avoir confiance même dans leurs agents. Paris n'a pas été embelli en un jour; il nous faut de la patience; mais c'est dur de voir d'autres pays, surtout l'Allemagne, nous devancer.

Notre chambre de commerce, sans faire beaucoup de bruit, travaille bien, et nous espérons, en 1888, voir arriver un nouveau contingent de jeunes marchands-voyageurs.

Ce qui nous manque le plus, c'est le patron, c'est-à-dire que si le fabricant français veut faire des affaires sérieuses — ou même ailleurs — il faut que lui-même son fils ou son homme de confiance, vienne pour tracer le chemin et entamer les relations. Ensuite il enverra ses marchandises avec plus de courage lorsqu'il se sera mieux assimilé les usages du pays.

Quand le fabricant vient vendre directement à la consommation, cela fait connaître sa marchandise, sa marque et plus tard le rend indépendant des intermédiaires, et, enfin, quand une affaire est bien lancée, l'on forme en même temps des représentants capables et fidèles, et l'on peut s'en retourner tranquillement.

Le vin aussi se consomme beaucoup plus et la progression continuera si l'on ne nous envoie pas trop de vins colorés.

L'importation des soies françaises n'augmente pas ici. L'on vend beaucoup de soies allemandes et anglaises et la raison en est dans la négligence et l'apathie des fabriques de France.

Je ne connais pas un seul chef de maison de France ici (excepté la maison De-launay, de Paris), qui ait fait des efforts sérieux. Pourtant il est si facile de faire la tournée des Etats Unis et du Canada ensemble.

Enfin je pense que le Canada est un pays d'avenir; mais il faut y travailler ferme.

VINS ET SPIRITUEUX

(De la Revue des Vins et Liqueurs)

Paris 31 décembre 1887.

VINS DE BORDEAUX

Dans le Bordelais, dès la fin du mois de novembre, la demande s'était ralentie, car une partie des négociants persistent à redouter

quelque mécompte, si les vins de 1886 ne se maintiennent pas à une qualité exceptionnelle. Les cours sont en effet assez élevés. On rapproche les 1887 des 1865, 1868, 1881 qui furent très appréciés. D'autre part, les propriétaires restent naturellement fort obstinés à maintenir les hauts cours, ce qui rend plus malaisée la conclusion des affaires possibles. Pendant la première semaine de décembre le calme est resté le même; les préoccupations politiques tendant plutôt à l'accentuer.

La Feuille Vinicole de la Gironde a publié la récolte de la viticulture girondine. Il s'élève à 1,501,619 hect. soit 42,000 hect. de plus que l'an passé et 74,000 hect. en surplus de la récolte de 1885. Cette plus value est consolante, quoi qu'elle soit faible. Elle témoigne des progrès continus de la reconstitution du vignoble.

Voici les totaux par arrondissements :

Bordeaux.....	406,198 hect
Bazas.....	139,925 —
La Réole.....	45,204 —
Blaye.....	126,444 —
Lesparre.....	208,389 —
Libourne.....	228,610 —
Total.....	1,154,519 —

L'arrondissement de Bordeaux (Graves, Entre-Deux-Mers et Sauternes a récolté 47,698 hect. de plus que l'an passé. L'arrondissement de Lesparre (Bas-Médoc), a perdu 10,969 hect.; celui de Libourne dispose d'un excédent de 10,969 hect. Les autres arrondissements n'ont qu'une valeur secondaire au point de vue des grands vins.

Quelques crus blancs ont trouvé preneurs pendant la seconde huitaine qui n'a pas été plus avantageuse pour les affaires que sa devancière. Il en a été de même pendant le reste du mois, sans cependant que la fermeté des prix se démentit.

Notre correspondant particulier nous écrit de Libourne, le 16 décembre :

« Depuis mon précédent bulletin, un calme très accentué a succédé à l'activité relative qui régnait dans notre région.

« Cela tient à différentes causes. « Au manque de confiance dans l'avenir,

« A l'arrêt spontané des premiers spéculateurs qui se trouvent probablement assez pourvus.

« Et en dernier lieu aux prétentions trop élevées des propriétaires qui veulent profiter d'une récolte de qualité exceptionnelle.

« Les vins de 1887 sont effectivement séduisants, tous présentent encore une belle robe, de la chair, du corps et du tannin, toutes bases essentielles d'un bon vin et d'un vin d'avenir.

« En dehors de chais de minime importance qu'on achète par-ci par-là chaque jour, je ne connais aucune vente sérieuse susceptible d'être mentionnée.

« On a bien parlé d'un chai de Pomerol 1887 acheté 3,400 fr., mais ce prix ne saurait faire cours, son importance dit-on n'était que d'une barrique. »

(A suivre)

MICHEL LEFEBVRE & C^{ie}

NEGOCIANTS-INDUSTRIELS

Alcools, Vinaigres, Produits Chimiques, etc.

USINES :

80 & 82 Chemin Papineau

BUREAUX ET ENTREPOTS :

21, 23 & 25 rue Gosford - Montreal

BOURGOUIN & THIBAUT

MARCHANDS DE BOIS

COURS AU BASSIN DU CANAL.

Bureau: Coin des rues St-Jacques et Lusignan

MONTREAL.

Scieries à Vapeur à Wendover, Ont.

TELEPHONE 1124.

ALEX. DUPUY & C^{ie}.

MARCHANDS DE

BOIS DE SCIAGE

Blanchi et embouveté

En gros et en détail.

1336, Ontario et coin Craig et St-Ignace

MONTREAL.

A. HURTEAU & FRERE

MARCHANDS DE

BOIS DE SCIAGE

92, rue Sanguinet

MONTREAL

CLOS: Coin des rues Sanguinet et Dorchester

TELEPHONE No 106.

BASSIN WELLINGTON

En face des bureaux du Grand Tronc. Téléphone No 1404.

HUDON, HEBERT & C^{ie}

(Ci-devant J. HUDON & C^{ie})

Importateurs de

Vins, Liqueurs et Provisions

EN GROS

304 et 306, rue St-Paul

143 et 145, rue des Commissaires

N.B. — Nous faisons une spécialité des VINS de MESSE, et tenons constamment en mains pour cet usage, les vins de Sicile, Tarragonne et le Sauternes.

Spécialités bien connues et en bonne demande

Castor-Fluid de Gray

Une huile délicate pour les cheveux.

SAPONACEOUS DENTIFRICE DE GRAY

Poudre dentaire antiseptique.

DENTAL PEARLINE DE GRAY

Dentifrice liquide, très rafraichissant.

Chloralylne de GRAY

Pour le mal aux dents.

Les pharmaciens et droguistes pourront s'approvisionner dans toutes les maisons de gros de Montréal.

Seul fabricant.

HENRY R. GRAY, Chimiste, 144 St. Laurent, Montréal.

A VENDRE.

GRAINES DE TABAC

RECOLTE DE 1887.

	Paquet.	Once.
Petit Canadien.....	25	50
Petit Havane ou Tabac Canelle	25	50
White Burley (Tabac blanc)....	35	75
Kentucky (Tabac brun).....	35	75
Connecticut Seed Leaf (Tabac brun).....	25	50

Toutes les commandes par la maille doivent être accompagnées d'argent ou timbres-poste de 1, 2 ou 3 centimes.

M. Foucher prendra aussi des contrats pour fournir aux marchands, n'importe quelle quantité de Tabac en feuilles.

Adressez PLANTATION FOUCHER, St. Jacques de l'Achigan, Comté Montcalm.

LA BANQUE DU PEUPLE

Dividende No. 103.

Les actionnaires de la Banque du Peuple sont par les présentes notifiés qu'un dividende semi-annuel de TROIS pour cent pour les six mois courant a été déclaré sur le fonds capital et sera payable au bureau de la Banque, LUNDI, le CINQUIEME jour de MARS prochain, et les jours suivants.

Le livre de transfert sera fermé du 15 au 29 Février inclusivement.

Par ordre du bureau des Directeurs, J. S. BOUSQUET, Caissier.

LA BANQUE DU PEUPLE

AVIS.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque du Peuple aura lieu aux bureaux de la Banque, rue St. Jacques, LUNDI, le CINQUIEME jour de MARS prochain, à TROIS heures p.m., conformément aux 16ème et 17ème clauses de l'Acte d'Incorporation.

Par ordre du bureau des Directeurs, J. S. BOUSQUET, Caissier.

LA CIE DE TELEPHONE BELL DU CANADA

ANDREW ROBERTSON, W. F. SISE
Président. Vice-président.
P. SLATER, Secrétaire-Trésorier.

Bureau principal à Montréal.

Cette compagnie vendra ses instruments à des prix variant de \$10 et au-dessus. Ces instruments sont protégés par les brevets que possèdent la compagnie, et les acquéreurs sont par conséquent à l'abri de contestations, et pourront se servir des lignes principales aux prix des abonnés.

La compagnie prendra des arrangements pour relier les localités privées de communications télégraphiques, avec le bureau de télégraphie le plus proche, ou encore construira des lignes privées pour les individus ou les compagnies, pour relier leurs résidences à leurs places d'affaires. Elle est prête à fabriquer toutes sortes d'appareils électriques.

Pour détails complets s'adresser au bureau de la compagnie à Montréal.